

REVUE DE PRESSE DU 4 JUILLET 2008

Gestion de la forêt - Un projet de loi controversé

Le gouvernement du Québec veut adopter, d'ici la fin de l'année, une loi sur la révision complète du régime forestier.

Il propose d'abolir les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier, les CAAF. Il veut aussi vendre aux enchères 25 % de la forêt publique et créer des sociétés régionales d'aménagement forestier pour déléguer la gestion vers les régions. Un document de consultation a été présenté il y a trois semaines.

Le Syndicat de la fonction publique (SFPQ) a pris connaissance de ce document et accuse Québec de vouloir faire mourir le ministère des Ressources naturelles. Il accuse le gouvernement d'utiliser la révision de la gestion de la forêt comme prétexte pour se débarrasser d'une partie de ses 1 900 techniciens, aménagistes, scientifiques et ingénieurs forestiers.

La présidente du SFPQ, Lucie Martineau, s'en prend aux futures sociétés d'aménagement des forêts, ces structures régionales qui prendront en charge la gestion de la coupe forestière et de la sylviculture. Elle croit que ces dernières risquent d'être nuisibles puisqu'elles auront pour mandat de s'autocontrôler. Elle prétend que ces sociétés ouvriront la porte au patronage par nomination politique. Dans les conseils d'administration, il n'y aura aucun siège de réservé pour les usagers de la forêt publique, les villégiateurs et les groupes environnementaux, déplore Mme Martineau.

Selon les syndicalistes, l'État répondrait ainsi à une commande du Conseil du trésor plutôt qu'à la nécessité de mieux gérer la forêt québécoise comme le promettait le ministre Claude Béchard, avant qu'il ne se retrouve en congé de maladie.

Outre ce syndicat, les industriels de la forêt et les environnementalistes estiment, eux aussi, que Québec ne respecte pas sa parole quant aux mesures de protection du futur régime forestier. Les entreprises forestières et sylvicoles déplorent que le gouvernement présente un document nébuleux qui n'explique pas comment doubler la valeur des produits de la forêt d'ici 25 ans.

Les environnementalistes soutiennent également que le gouvernement a oublié la nécessité de protéger plus de 8 % de la forêt boréale. (Radio-Canada)

Attention Fragîles: un organisme qui s'efforce de préserver les Îles-de-la-Madeleine

Bien qu'elles ne contribuent que pour peu au phénomène du réchauffement de la planète, les petites îles, partout dans le monde, sont connues comme des milieux qui y sont particulièrement sensibles. Au Québec, les Îles-de-la-Madeleine, leurs 12 000 habitants et les quelques 53 000 visiteurs qui s'ajoutent à la population locale durant la belle saison sont de plus en plus forcés de reconnaître cette problématique et de trouver des moyens d'y faire face. Les efforts de préservation du milieu y prennent une importance considérable.

Fondé en 1988 par un mouvement citoyen madelinien, Attention Fragîles contribue à la responsabilisation environnementale de la population, des acteurs du développement et des visiteurs des Îles-de-la-Madeleine en réalisant, soutenant ou encourageant des comportements respectueux de l'environnement naturel madelinot. Répartie sur trois axes, soit le

développement, la consommation et l'environnement naturel, l'action de l'organisme est fondée sur le partenariat et la valeur du respect de l'environnement.

Ce qui caractérise Attention Fragîles comme organisme à vocation environnementale, c'est sa capacité à mobiliser la population, qui se traduit par un important membership, et sa capacité à s'associer à des partenaires clés agissant à titre d'agents multiplicateurs. Son lien avec ses partenaires permet à l'organisme de rejoindre non seulement les résidents, mais également les dizaines de milliers de visiteurs au passage. À ce titre, soulignons la présence d'Attention Fragîles à bord du traversier qui ouvre la porte des Îles à la quasi-totalité des visiteurs venus du continent.

Attention Fragîles propose de petits gestes qui font toute la différence...

1. Favoriser un tourisme durable

Aux Îles, les visiteurs peuvent contribuer à préserver les milieux naturels en choisissant l'écotourisme, c'est-à-dire en privilégiant les exploitants, les commerces et les produits locaux qui respectent les milieux, la faune, la flore, la culture madelinienne et gèrent efficacement les ressources (eau, énergie, matières résiduelles).

2. Utiliser les milieux naturels avec respect

Les Îles sont un joyau de diversité, de paysages uniques et elles sont fragiles. Comme l'ensemble des Madelinots, les visiteurs peuvent aussi contribuer à directement au maintien de l'équilibre naturel des milieux en :

- Utilisant les passerelles d'accès à la plage, les stationnements aménagés, les sentiers balisés et les accès aménagés pour les embarcations; en ne circulant pas sur les plages ou dans les dunes en véhicules motorisés. Ces gestes ont un impact positif considérable sur la préservation des dunes.
- Rationalisant la consommation d'eau pour préserver la nappe souterraine – seule source d'eau potable aux Îles.
- Participant au tri à trois voies des matières résiduelles (compostage, recyclage et mise aux rebuts) (TVA)

Vers le transport intrarégional entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeline

Les Gaspésiens et les Madelinots pourraient bien compter d'ici un an sur un service de transport en commun intrarégional. Deux autres pas en ce sens viennent d'être franchis grâce à une subvention de 200 000 \$ du ministère des Transports du Québec et la publication d'une consultation révélant que 57 % des citoyens interrogés l'utiliseraient au moins une fois par semaine.

La somme débloquée par Transports Québec, à laquelle est ajouté un montant égal de la Conférence régionale des élus (CRÉ), servira à compléter les études d'implantation, d'organisation et de calcul des frais d'exploitation. Il faudra y consacrer environ 75 000 \$ des 400 000 \$ disponibles. Le solde sera utilisé pour éponger les premiers déficits d'exploitation.

Olivier Demers, agent de concertation en développement du transport à la CRE, estime qu'il faudra de 1,7 million \$ à 2 millions \$ par an pour assurer le transport par autobus dans les six

MRC de la Gaspésie et des Îles. Cette somme exclut les recettes venant de la vente des billets, qui devraient s'établir à 500 000 \$ par an, une fois le service bien implanté. «Transport Québec accordera annuellement 100 000 \$ par MRC, donc 600 000 \$ pour les six MRC, et 100 000 \$ pour la CRE. Ça fait un total de 700 000 \$. Nous tentons d'obtenir des sommes des autres services gouvernementaux ayant des besoins de transport, comme Emploi-Québec, l'Agence de santé, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Famille et des Aînés, ceux qui paient déjà pour dédommager les frais de certains usagers», dit M. Demers.

La CRE dispose d'un modèle pour étendre son service à toute la Gaspésie et aux Îles, c'est-à-dire l'organisme Transport sans frontière de la MRC de la Haute-Gaspésie, qui a transporté 46 000 personnes en 2006 et 40 000 personnes en 2007, pour le travail, les loisirs, les courses et le reste.

Transport sans frontière dispose d'un budget annuel de 500 000 \$. La vente de billets rapporte 135 000 \$. Transports Québec verse 260 000 \$ par an et l'organisme reçoit aussi des fonds de la MRC et d'autres sources.

En matière de transport rural, il s'agit d'un modèle inspirant plusieurs régions parce qu'il a notamment misé sur les autobus en place pour le transport adapté. Le coût du billet oscille entre 2,25 \$ et 4,50 \$.

«Nous recevons beaucoup de demandes d'information d'un peu partout», signale la secrétaire administrative Cindy Therrien. La légère baisse de clientèle de 2007 par rapport à 2006 n'inquiète pas trop. «Nous avons un bond considérable d'augmentation pour les six premiers mois de 2008. La hausse du prix de l'essence est un facteur majeur», ajoute-t-elle. Ces derniers mois, le Centre d'initiation à la recherche appliquée en développement durable a recueilli, en collaboration avec différents organismes en contact avec des usagers potentiels d'un transport en commun régional, les données de 9250 questionnaires. Une part de 57 % des répondants assure qu'ils prendront ce transport au moins une fois par semaine, et parfois plus de 10 fois. Le concept à l'étude permettrait aux usagers de passer d'une MRC à l'autre. (Le Soleil)

Îles-de-la-Madeleine - Bilan sévère de Maxime Arseneau

Le député des Îles de la Madeleine dénonce l'inaction de Québec dans plusieurs dossiers régionaux.

Maxime Arseneau estime que Québec n'a pas défendu correctement les intérêts des Gaspésiens et des Madelinots, notamment lors de certaines décisions fédérales. Ainsi, le député des Îles aurait souhaité que Québec aide les Îles à obtenir un lien maritime durant toute l'année.

La demande a été refusée par le ministre fédéral des Transports, Lawrence Cannon. « Le fédéral nous rentre dedans constamment, le fédéral rentre par ces décisions politiques, des décisions qui avantagent constamment les provinces maritimes », soutient le député des Îles.

Maxime Arseneau croit de même que le gouvernement Charest doit forcer Ottawa à respecter les parts historiques des pêcheurs du Québec et le convaincre d'abaisser le prix exagéré des permis de pêche.

Le député péquiste est aussi très critique du gouvernement pour des dossiers dont il est seul responsable. « Il veut éviter à tout prix la controverse, il ne propose rien, on ne propose rien », juge-t-il. M. Arseneau déplore notamment que le gouvernement refuse toujours de bonifier le budget de l'hôpital des Îles où ça coûte plus cher qu'ailleurs au Québec. « C'est plus cher. Il y a

toutes sortes de raisons. Il y a les transports, le coût des médicaments, du chauffage, il y a l'éloignement, il y a un paquet d'affaires qui font que ça coûte plus cher aux Îles », fait valoir.

Le député croit aussi que Québec doit obliger Hydro-Québec à implanter un projet-pilote éolien aux Îles. (Radio-Canada)

Érosion des berges - Québec investit dans la recherche

Québec financera la création d'une chaire de recherche en géosciences côtières à l'Université du Québec à Rimouski.

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, a annoncé que son gouvernement verserait 2 millions de dollars en quatre ans afin de financer des travaux de recherche sur les impacts des changements climatiques sur les zones côtières.

« C'est entre autres par l'apport de connaissances scientifiques que nous arriverons à trouver les meilleures solutions qui soient afin de permettre aux populations touchées de s'adapter aux impacts des changements climatiques », a indiqué la vice-première ministre par voie de communiqué.

Une quarantaine de professeurs, de chercheurs, de techniciens et des étudiants graviteront autour de la future chaire de recherche qui sera dirigée par Pascal Bernatchez.

Enseignant à l'UQAR, M. Bernatchez dirige déjà le laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières et est membre d'un comité interministériel sur l'érosion des berges et du Consortium Ouranos. Les chercheurs de l'UQAR ont déjà installé un réseau de 3250 capteurs le long des berges de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent pour en mesurer l'érosion.

Québec a aussi annoncé la signature d'un protocole d'entente sur la prévention de l'érosion du littoral avec les Îles-de-la-Madeleine. Québec versera 50 000 \$ à la municipalité pour l'étude de solutions afin de prévenir l'érosion dans les zones à risque.

Jusqu'à maintenant, 15 protocoles semblables ont été signés entre le gouvernement du Québec et 11 municipalités dans le cadre de l'approche de prévention des risques naturels adoptée par le gouvernement en 2006. Québec a prévu investir 55 millions en cinq ans pour l'analyse et la communication des risques ainsi que l'analyse et la mise en oeuvre des solutions retenues.

Québec a aussi profité de ces annonces pour dévoiler le contenu du rapport Ouranos. L'étude de terrains, à partir de données prélevées à Percé, à Sept-Îles et aux îles de la Madeleine, devrait tracer un portrait des impacts des changements climatiques sur les berges de l'estuaire et du golfe.

Ces données devraient guider Québec dans ses futures interventions. (Radio-Canada)

Gaspésie Diesel - Dans la cour des grands

Gaspésie Diesel de New Richmond tente d'obtenir un important contrat auprès du transporteur ferroviaire Via Rail.

L'entreprise a déposé lundi une offre pour effectuer la remise à neuf de 98 wagons de la ligne Québec/Windsor. Selon le président et directeur général de l'entreprise, Gilles Babin, les travaux sont évalués à plus de 100 millions de dollars.

Trois autres entreprises seraient en lice, dont le géant Bombardier, Cad Railway et Atlantic Railway. « C'est David contre Goliath en quelque sorte, mais on ne craint pas cette concurrence », soutient Gilles Babin.

Gaspésie Diesel, qui se spécialise depuis 25 ans dans l'entretien et la réparation de camions lourds, emploie en ce moment une quinzaine de personnes. Si l'entreprise obtenait ce contrat, les retombées seraient majeures pour la Baie-des-Chaleurs. « On parle d'environ 200 emplois directs dans la région à des salaires respectables », précise le PDG de Gaspésie Diesel.

L'entreprise devra aussi construire un nouvel édifice. « Ça représente une bâtisse de 51 000 pieds carrés qui serait dans le parc industriel de New Richmond. C'est un projet de 9 millions de dollars », indique M. Babin.

Au cours des prochaines semaines, des représentants de Via Rail doivent venir sur place pour vérifier la faisabilité du projet. Via Rail évalue qu'il faudra plus de trois ans pour moderniser ses 98 voitures.

Le choix de l'entreprise retenue devrait être connu à fin de l'été.

Les travaux de remise à neuf des wagons devraient débuter au début de 2009. (Radio-Canada)

Air Canada Jazz supprimera 270 postes

Air Canada Jazz a fait savoir jeudi que 270 postes seront supprimés au Canada, au cours des prochains mois.

La compagnie aérienne veut réduire de 5 pour cent sa capacité de transport pour faire suite aux compressions annoncées en juin par Air Canada. D'ici le premier trimestre de 2009, une quarantaine de départs seront annulés.

On ne sait pas encore quels seront les impacts sur les liaisons de l'Est du Québec et du Nouveau-Brunswick. Air Canada Jazz dessert les aéroports de Gaspé, des Îles-de-la-Madeline, de Bathurst, Moncton et Fredericton.

Le transporteur régional doit suivre les choix de Air Canada qui réduit ses déplacements en raison du prix élevé de l'essence. Sur les 270 employés licenciés, 60 sont des agents de bord.

Air Canada Jazz ne pouvait préciser le nombre de pilotes ou d'employés au sol qui seront touchés. (CHAU-TVA)

Intervention de Stephen Harper demandée!

La table Québec-Régions demande à Stephen Harper d'intervenir auprès de Jean-Pierre Blackburn pour qu'il cesse de couper dans les programmes de soutien économique.

Depuis son entrée en fonction comme ministre du Travail et ministre de l'Agence de Développement économique Canada pour le Québec, Jean-Pierre Blackburn a pris une série de décisions qui lui ont valu les foudres de multiples intervenants.

La démarche de la table Québec-Régions vise particulièrement les coupures dans le financement d'organisme à but non-lucratif à compter de 2010. Dans la région, se sont des organismes comme le Technocentre éolien et le Société d'aide au développement de l'industrie maricole qui écopent.

Les présidents de l'ensemble des conférences régionales des élus de la province, qui composent la table Québec-Régions, ont résolu unanimement hier de faire appel directement au premier ministre du Canada pour régler le problème.

Le président de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Bertrand Berger, souligne que toutes les tentatives de sensibilisation auprès de Jean-Pierre Blackburn sont demeurées vaines.

Bertrand Berger a affirmé cette semaine qu'il souhaitait que Jean-Pierre Blackburn perde son poste lors du remaniement ministériel, ce qui ne s'est pas concrétisé. (Radio-Gaspésie)